

Régime Agricole - Tableau n° 19 - Benzène

HEMOPATHIES PROVOQUEES PAR LE BENZENE ET TOUS LES PRODUITS EN RENFERMANT

Création : 17 juin 1955 - Dernière modification : 28 janvier 1988 (22/01/88)

Equivalence ou similitude avec le régime général : tableau n° 4

| Désignation des maladies | Délai de prise en charge | Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies |
|--|--------------------------|---|
| Affections acquises isolées ou associées de type hypoplasique, aplasique ou dysplasique : - anémie; - leuconeutropénie; - thrombopénie. | 3 ans | Emplois du benzène ou des produits en renfermant comme agent d'extraction, d'élu­tion, d'imprégnation, d'agglomération ou de nettoyage, de décapage, de dissolution ou de dilution. |
| Hypercytoses d'origine myélodysplasique. | 3 ans | Opérations de séchage de tous les produits, articles, préparations, substances où le benzène (ou les produits en renfermant) est intervenu au cours des opérations ci-dessus énumérées. |
| Syndrome myéloprolifératif. | 15 ans | |
| Leucémies (sous réserve d'une durée d'exposition de un an). | 15 ans | Préparation et emploi des vernis, peintures, émaux, mastics, colles, encres, produits d'entretien renfermant du benzène. |